



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## financement

Question écrite n° 18285

### Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les positions respectives des deux autorités organisatrices, en charge aux plans techniques et financiers, de la création d'un arrêt supplémentaire du train direct 60508 en gare d'Étampes pour Paris, qui risquent de remettre en cause la concrétisation de ce projet, malgré le bien-fondé de la demande exprimée depuis de nombreuses années par les usagers, leurs représentants et les élus locaux. En effet, l'augmentation constante de la fréquentation de cette desserte due à l'accroissement de l'installation de nouveaux habitants en Sud-Essonne, et notamment dans l'Étampois, corrobore leur requête légitime, confirmée lors de l'enquête menée par la SNCF, et s'inscrit dans le cadre des politiques menées en faveur de l'utilisation des transports en commun et des luttes engagées contre l'insécurité routière et la pollution. Un accord de principe, obtenu par la direction générale du STIF en juin 2002 pour la prise en charge d'une partie du coût de la circulation du direct, destinée à faire partager au prorata du trafic les dépenses totales de circulation, et donc alléger les charges supportées jusqu'à présent par la région Centre, ne semble plus satisfaire cette entité qui sollicite des garanties supplémentaires du STIF et de la région Ile-de-France destinées à couvrir la mise en circulation d'un futur matériel neuf sur cette liaison. Il lui demande donc, face aux agissements de deux des acteurs concernés : les régions Centre et Ile-de-France, pour éviter la concrétisation de ce projet, de lui préciser les mesures envisageables susceptibles d'être mises en oeuvre pour répondre à l'attente légitime des Transfranciliens du Sud-Essonne qui s'inscrit dans une politique réfléchie, concertée et de bon sens visant à maîtriser et améliorer les conditions de transport des usagers, et pour que ce projet tant attendu se concrétise enfin.

### Texte de la réponse

La concertation menée par le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) avec la région Centre et la SNCF, pour l'arrêt du train régional n° 60508 en gare d'Étampes, vient de connaître une issue positive. Le STIF a accepté de prendre à sa charge le surcoût entraîné, selon les règles comptables en vigueur, pour un montant annuel de 282 000 euros. Le 24 juin dernier, la commission du plan de transport du STIF a donné un avis favorable à cet engagement. La décision a été signée le même jour par le directeur général du STIF.

### Données clés

**Auteur :** [M. Franck Marlin](#)

**Circonscription :** Essonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18285

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement, transports et logement

**Ministère attributaire :** équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 mai 2003, page 3773

**Réponse publiée le :** 10 novembre 2003, page 8648